



**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 12), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 14), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Nadia GARNIER, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 8), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 19), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 26 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 2), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 14), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 20), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :**

M. Benoît CYPRIANI

**Étaient absents :**

M. François BOUSSO, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Saïd MECHAI, M. Yannick POUJET, M. Jean-Hugues ROUX

**Procurations de vote :**

Mme Elise AEBISCHER à M. Kevin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 4), M. François BOUSSO à M. Benoît CYPRIANI, M. Sébastien COUDRY à M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Lorine GAGLILOLO à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO, M. Olivier GRIMAITRE à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Claude VARET (à compter de la question n° 27), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Abdel GHEZALI, Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 19 incluse)

**OBJET : 25 - Aides aux associations sportives - Troisième attribution 2025**

Délibération n° 007930

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 23/05/2025

Séance du 15 mai 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

## Aides aux associations sportives - Troisième attribution 2025

**Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n° 3	30/04/2025	Favorable unanime

**Résumé :**

Ce projet de délibération porte sur l'attribution de subventions aux associations sportives dans le cadre du programme « manifestations – subventions exceptionnelles ».

### 1. Programme « Manifestations subventions exceptionnelles »

- **Besançon Triathlon** **6 000 €**

Organisation du **Triathlon Vauban** les 14 et 15 juin sur la base de loisirs des lacs d'Osselle qui sera, cette année, épreuve support du championnat d'Europe de para-triathlon.

Les meilleurs para-triathlètes européens seront donc présents à Osselle pour venir chercher le titre de champion d'Europe.

Le public pourra voir à l'œuvre les champions olympiques français Alexis Hanquiquant (porteur de la flamme olympique) et Jules Ribstein.

Le Besançon Triathlon proposera durant ce même week-end des épreuves sur les distances XS, S en individuel, S en relais et M par équipe.

La mise en œuvre de cette épreuve au rayonnement international est accompagnée par la Ville à hauteur de **20 000 €** au bénéfice de Besançon Triathlon, ventilés de la manière suivante :

- Aide indirecte 14 000 €  
Communication, mise à disposition de moyens techniques et logistique
- Attribution d'une **subvention à Besançon Triathlon** **6 000 €**  
Soutien spécifique pour l'évènement

- **Besançon Curling Club** **1 000 €**

**Le So'Curl 2025** du 19 au 25 mai est une semaine dédiée au curling, sport olympique depuis 1992, organisée par le Besançon Curling Club. Cet événement a pour ambition de rassembler près de 500 participants, allant des amateurs aux joueurs de niveau national et international, afin de promouvoir et de développer la pratique du curling.

La semaine So'Curl 2025 proposera un programme varié, adapté à tous les publics :

- **Tournoi découverte (lundi 19 mai)** : Une initiation ouverte à tous
- **Soirée Classic Grand Besançon & Tour du Jura (mardi 20 mai)** : Un moment de partage avec les bénévoles et partenaires de ces deux courses cyclistes professionnelles.
- **Soirée Partenaires (mercredi 21 mai)** : Une soirée d'échange, incluant une initiation et un tournoi de curling.
- **Initiation Handi-Curl (mercredi 21 mai, 14h-16h)** : Une session dédiée à l'accessibilité du curling pour tous.
- **Finale Besac Curl Tour (jeudi 22 mai)** : Une compétition pour les Bisontins ayant participé aux soirées découvertes et au BCT.
- **Soirée Olympique et Médias (vendredi 23 mai)** : Une soirée dédiée aux sportifs olympiques et aux médias

- **Tournoi International (vendredi 23 au dimanche 25 mai)** : Un tournoi de clôture rassemblant des équipes de France et de Suisse, offrant un spectacle de haut niveau.

La mise en œuvre de cette semaine dédiée au Curling est accompagnée par la Ville à hauteur de **10 000 €** au bénéfice du Besançon Curling, ventilés de la manière suivante :

- Aide indirecte 9 000 €  
Mise à disposition d'infrastructures, communication
- Attribution d'une **subvention au Besançon Curling** 1 000 €  
Soutien spécifique pour l'évènement

- **DSA** 1 500 €

Organisation du championnat du monde Ultra combiné les 12 et 13 juillet au stade Léo Lagrange. Peu connu du grand public, cette épreuve consiste à enchaîner 14 épreuves (tétradécathlon) ou 20 épreuves (icosathlon) sur une journée.

Baptiste Scalabrino, salarié du DSA Besançon est champion du monde 2024 de l'icosathlon.

Une centaine d'athlètes seront présents à Besançon pour se mesurer dans le cadre de cette compétition au format atypique.

La mise en œuvre de cette compétition est accompagnée par la Ville à hauteur de **5 000 €** au bénéfice du Doubs Sud Athlétisme, ventilé de la manière suivante :

- Aide indirecte 3 500 €  
Mise à disposition d'infrastructures, communication, aide logistique
- Attribution d'une **subvention au DSA Besançon** 1 500 €  
Soutien spécifique pour l'évènement

- **Le Soleil Brille Pour Tout le Monde** 500 €

Le Soleil Brille pour Tout le Monde a le projet fin août de rallier Milan à vélo avec un peloton composé de cyclistes valides et handicapés mentaux.

L'objectif est de sensibiliser le grand public à l'absence de sportifs handicapés mentaux aux Jeux Paralympiques de Milan en février 2026. Différentes haltes sont prévues le long du parcours (CIO à Lausanne) pour terminer par une rencontre avec le Comité d'Organisation des JO 2026 de Milan.

Il est proposé d'accompagner ce projet à hauteur de 500 €.

- **Kyudo Besançon** 500 €

L'association KYUDO Besançon organise les 14 et 15 juin prochains au pôle sportif des Montboucons la Coupe de France de Kyudo, art martial japonais de la pratique du tir à l'arc.

La mise en œuvre de cette compétition est accompagnée par la Ville à hauteur de 4 000 € au bénéfice du Kyudo Besançon, ventilés de la manière suivante :

- Aide indirecte 3 500 €  
Mise à disposition d'infrastructures, communication, aide logistique
- Attribution d'une **subvention au Kyudo Besançon** 500 €  
Soutien spécifique pour l'évènement

- **Groupe Spéléologique du Doubs**

**500 €**

Il est proposé une aide spécifique au Groupe Spéléologique du Doubs destiné à l'acquisition de matériels : renouvellement des équipements de protection individuels, du matériel d'initiation ou encore la constitution de kits secours.

- **Club Sauvegarde de Besançon**

**1 000 €**

Le travail du Club Sauvegarde de Besançon auprès de ses jeunes licenciés porte ses fruits, de nombreux athlètes prennent part aux compétitions nationales de karaté.

Il est proposé une aide spécifique de 1 000 € au club destinée à financer en partie les déplacements de ses athlètes sur ces compétitions.

Le tableau ci-dessous récapitule le montant de subvention proposé pour ces mêmes actions depuis 2022 :

<b>Nom de la structure</b>	<b>Manifestations - Subventions exceptionnelles</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Besançon Triathlon	Triathlon Vauban	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Besançon Curling	So'curl	-	1 000 €	1 000 €	1 000 €
DSA	Championnat du monde Ultra combiné 2025	-	-	-	1 500 €
Soleil Brille Pour Tout le Monde	Déplacement à Milan	-	-	-	500 €
Groupe Spéléologique du Doubs	Acquisition matériel	-	-	500 €	500 €
Kyudo Besançon	Coupe de France	-	-	-	500 €
Club Sauvegarde Besançon	Déplacement compétitions	-	-	-	1 000 €

En cas d'accord, la somme totale, soit 11 000 €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.30.65748.0022109.20300.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- Programme « Manifestations – Subventions Exceptionnelles »
  - o 6 000 € à Besançon Triathlon,
  - o 1 000 € à Besançon Curling,
  - o 1 500 € à DSA Besançon,
  - o 500 € à Soleil Brille pour Tout le Monde,
  - o 500 € à Groupe Spéléologique du Doubs,
  - o 500 € à Kyduo Besançon,
  - o 1 000 € à Club Sauvegarde de Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Benoît CYPRIANI  
Adjoint



Anne VIGNOT